



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE

Au nom de l'Université nous, soussignés, constatant que

Madame Dominique COLEMAN-RENAUD

a réussi les épreuves prévues par
la Loi sur l'Université et le règlement d'études du programme,

lui délivrons le

**Certificat de formation continue (CAS)
en médiation**

Professeur Philip D. JAFFE
Directeur de programme
Directeur
Centre interfacultaire en droits de
l'enfant

Didier RABOUD
Secrétaire général

